

L'EPTB en ACTION

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2024**



**EPTB
CHARENTE**
Établissement Public Territorial
de Bassin Charente

LES MISSIONS DE
L'**EPTB** Charente
p4-5

L'**année**
EN images
p6-7

Gestion DE LA
ressource EN **eau**
p8-13

Prévention
DES inondations
p14-19

Poissons
migrateurs
/ milieux aquatiques
p20-25

Qualité
DE l'eau
p26-31



©Stéphane Charbeau - Photo Cognac

SAGE DU bassin
DE LA Charente
p32-37

Communication
ET sensibilisation
p38-41

Compte
administratif
p42

L'équipe
de **L'EPTB**
p43

LES **membres**
DE L'EPTB Charente
p43

Rapport d'activité 2024
Directeur de la publication : Jean-Claude Godineau
Conception Graphique : women and men
Impression : Imprimerie IRO
Crédits Photos : Photo de couverture : Stéphane Charbeau - Photo Cognac - Reste du document : EPTB Charente sauf mention contraire.



Édito DU président

L'année 2024 aura soumis les élus et services de l'EPTB Charente à rude épreuve. L'année a en effet débuté avec la dégradation de nos locaux, en copropriété avec la Fédération de pêche de Charente-Maritime, en marges des manifestations agricoles...



Dans un autre contexte sur le barrage de Lavaud des gardes corps ont également été dégradés. Des réunions organisées pour préserver la qualité des sources de la Touvre se sont déroulées dans un contexte de tensions, avec une pression injustifiée sur les agents et élus de l'EPTB Charente qui assurent pourtant une mission d'intérêt général, au service de la préservation de la ressource en eau.

Les éléments naturels ne nous ont également pas épargné. Les niveaux d'eau élevés toute l'année n'ont pas permis la réalisation de l'ensemble des suivis pour les poissons migrateurs et ont retardé la mise en place d'équipements hydrométriques. Les inondations à répétition ont également accentué l'impatience des riverains pour la réalisation des diagnostics de vulnérabilité aux inondations, opération planifiée dans le temps que nous avons dû accélérer pour répondre à l'attente des sinistrés.

Malgré ce contexte difficile, vous constaterez à la lecture de ce rapport d'activités que l'année 2024 a été très riche et productive et je tiens à saluer la résilience, la capacité d'adaptation et la qualité du travail effectué par les agents de l'EPTB Charente qui face aux difficultés ont redoublé d'efforts pour atteindre leurs objectifs.

Validation des Programmes d'Actions de Gestion Quantitative sur les bassins de l'Auge, du Bief, de l'Argence et de la Nouère, validation des Projets de Territoire pour la gestion de l'eau sur les bassins de la Seugne et Charente aval/Bruant, validation des valeurs de débits biologiques pour les bassins de l'Aume-Couture, de la Seugne de l'Antenne et pour l'estuaire de la Charente, mise en place d'équipements hydrométriques sur le bassin, etc. et bien d'autres projets ont avancé sur le territoire.

Le comité de suivi de Charente 2050, organisé fin 2024, a mis en lumière les nombreuses initiatives engagées par les acteurs du territoire pour faire face au changement climatique.

Tout cela est porteur d'espoir et nous engage à poursuivre notre travail à l'échelle du bassin versant de la Charente.

“
L'année 2024 a été très riche et productive et je tiens à saluer la résilience, la capacité d'adaptation et la qualité du travail effectué par les agents de l'EPTB Charente”

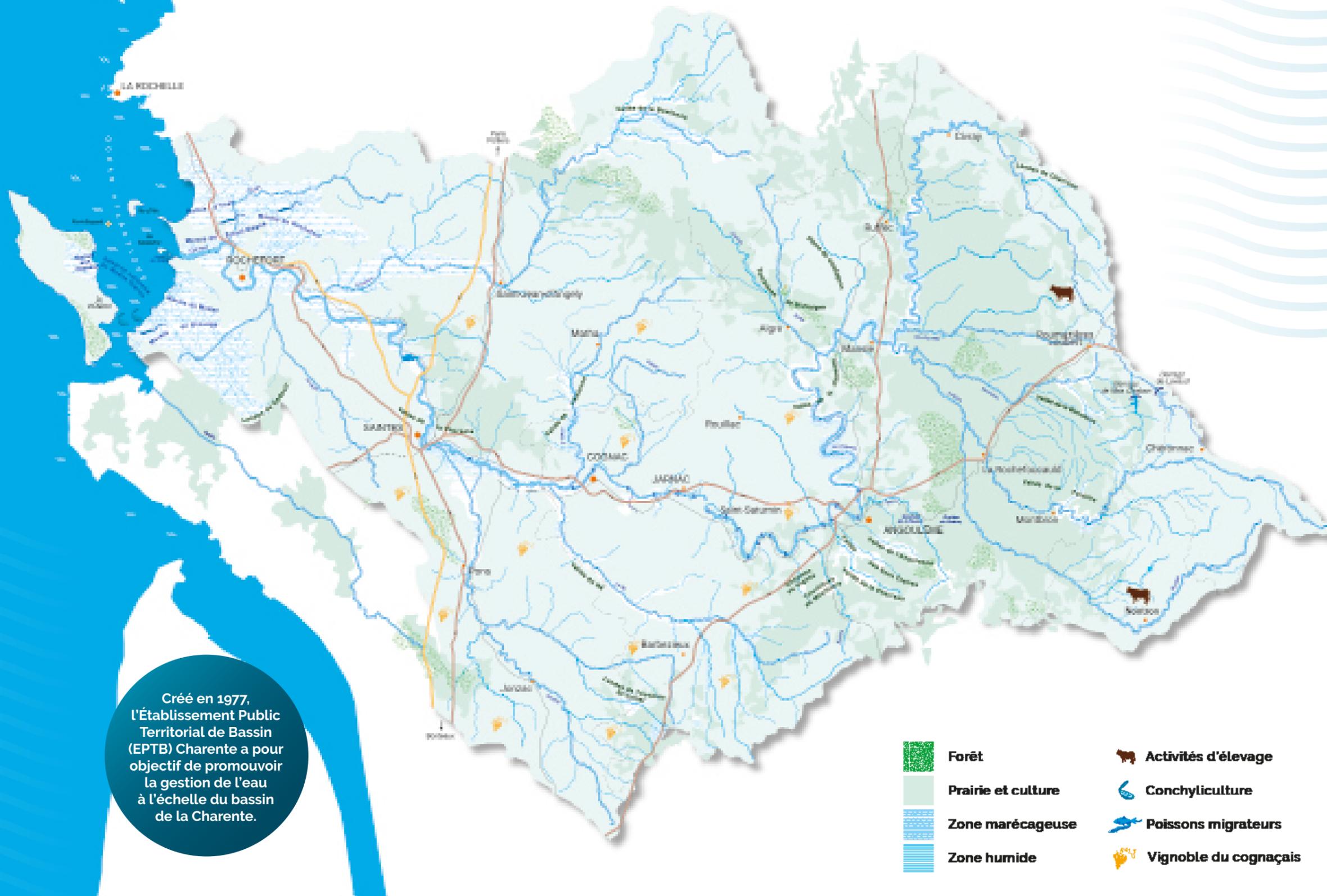


Jean-Claude GODINEAU
Président de l'EPTB Charente

EPTB Charente

Notre territoire

NOS missions



Gestion de la ressource en eau



Prévention des inondations



Poissons migrateurs



Reconquête de la qualité de l'eau



SAGE du bassin de la Charente

L'année EN images

Janvier Dégradation des locaux



Réalisées en marge des manifestations agricoles, d'importantes dégradations ont eu lieu au siège de l'EPTB Charente, en copropriété avec la Fédération de pêche de Charente-Maritime.

Mai Diagnostics de vulnérabilité aux inondations

Initié sur Cœur de Saintonge, ce dispositif, dénommé Charente ALABRI, couvre désormais 53 communes traversées par le fleuve Charente. Près de 150 bâtiments publics et privés ont d'ores et déjà été diagnostiqués en 2024 pour réduire leur vulnérabilité face aux inondations.



Juillet Atelier de concertation pour les sources de la Touvre

Réalisé avec une trentaine d'acteurs du territoire, cet atelier a permis d'identifier les actions nécessaires à la préservation des sources de la Touvre, ressource stratégique pour l'alimentation en eau potable de GrandAngoulême et pour le fleuve Charente.



Juin Pièce de théâtre pour sensibiliser aux risques

Près de 500 élèves de GrandAngoulême et de Saintes Grandes Rives, l'Agglo ont assisté à la pièce de théâtre de sensibilisation aux risques majeurs : « Oui, mais si ça arrivait... » de la compagnie ESSENTIEL éphémère.



Novembre Débits biologiques pour l'estuaire de la Charente

La Commission Locale de l'Eau du SAGE Charente valide les valeurs de débits biologiques pour l'estuaire de la Charente : un indicateur clé pour préserver l'équilibre environnemental dans la zone estuarienne.

Octobre Suivi inédit des anguilles argentées

Les anguilles jaunes sont étudiées dans le marais salé de la Seudre, mais leur avenir reste incertain. Une nouvelle étude sur les anguilles argentées (stade géniteur) a donc été lancée.

Décembre Nouvelles instrumentations pour le karst de la Rochefoucauld



Une station météo et des sondes hydrologiques ont été installées sur le périmètre du karst de la Rochefoucauld afin de mieux comprendre son fonctionnement.

1 Gestion DE LA ressource EN eau

PARTICIPATION À **3** COMITÉS DE SUIVI OPÉRATIONNEL DE L'ÉTIAGE

89 % DE REMPLISSAGE DES BARRAGES AU PLUS BAS DE L'ANNÉE



103 PARTICIPANTS AU COMITÉ DE SUIVI CHARENTE 2050



4 PROGRAMMES D'ACTIONS VALIDÉS POUR LA GESTION QUANTITATIVE DE L'EAU



+ 55% DE PRÉCIPITATIONS PAR RAPPORT À LA NORMALE (STATION DE COGNAC)



670 L/s DÉBIT DE LÂCHERS MAXIMUM POUR LE SOUTIEN D'ÉTIAGE 2024

PRINCIPAUX SUIVIS ET TRAVAUX RÉALISÉS :

Remplacement de la vanne guillotine

L'expertise des équipements hydro-mécaniques du barrage de Lavaud, réalisée en 2023, avait révélé la vétusté de la vanne guillotine (gestion des petits débits). Afin d'améliorer la restitution du débit réservé, une nouvelle vanne a été fabriquée en 2024 et sera installée après la période d'étiage 2025.



© Tractebel ENGIÉ

Remplacement des garde-corps de la Guerlie

Suite à des actes de vandalisme survenus lors de la saison estivale 2024, les garde-corps du déversoir de la digue de la Guerlie (D160) ont entièrement été remplacés en décembre afin d'assurer la sécurité des usagers et de l'ouvrage.



© Mairie de Pressignac

Régularisation foncière avec la commune de Videix

Pour garantir la continuité du cheminement autour du lac, une convention d'entretien des espaces verts a été signée en 2023 avec la commune de Videix pour l'entretien des abords sur les parcelles de l'EPTB Charente. En ce sens, les services communaux ont ouvert en 2024 de nouveaux chemins pédestres en reliant des tronçons existants tout autour de la retenue de la Guerlie. Afin d'optimiser le passage, des aménagements additionnels seront réalisés dans certaines zones. En complément, des démarches ont été menées auprès de certains propriétaires en vue d'échanges parcellaires pour une meilleure gestion des berges de la retenue.



Mesures topographiques

Tous les 3 ans, des mesures topographiques doivent être réalisées sur la digue principale de l'ouvrage afin de surveiller son comportement face à d'éventuels tassements ou déplacements horizontaux. Cette année, la campagne a été réalisée en avril, à retenue haute, par un cabinet de géomètre. Il n'y a pas de réelle évolution depuis la dernière campagne (moins de 22 mm de mouvements depuis 1988, construction de l'ouvrage).



© SITES

GESTION ET ENTRETIEN DU BARRAGE DE LAVAUD



La Visite Technique Approfondie (VTA) annuelle du barrage principal de Lavaud a eu lieu le 4 décembre 2024, avec l'appui du bureau d'études SUEZ Consulting, expert dans le suivi des ouvrages hydrauliques.

Elle a mis en évidence une structure saine, une surveillance et un entretien adaptés de l'ouvrage participant à son bon état.

GESTION DE L'ÉTIAGE SUR LE BASSIN DE LA CHARENTE EN 2024

L'EPTB a participé à différentes réunions de gestion structurelle organisées en 2024 :

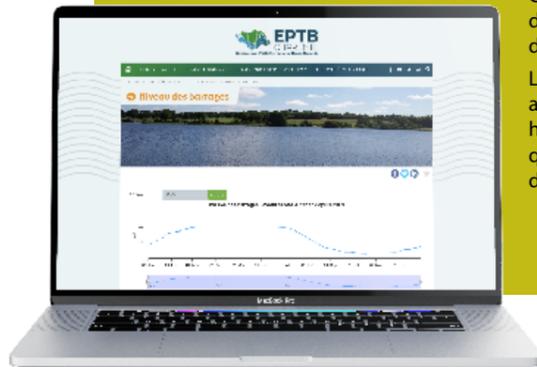
- Comités consultatifs des OUGC Cogest'eau (15 mars) et du Karst (29 mars)
- Comité Ressource en Eau interdépartemental (18 mars)

L'EPTB Charente participe également chaque semaine aux Comités de Suivi Opérationnel de l'Étiage (CSOE) organisés par les services de l'État de la Charente et permettant d'échanger sur la gestion de l'étiage avec les parties prenantes (DDT, OFB, Département, EPTB Charente, Charente Eaux, Fédération de pêche, OUGC et chambre d'agriculture).

Le cycle hydrologique 2023/2024 ayant été exceptionnellement humide, ce comité n'a été réuni qu'à 3 reprises. Des échanges dématérialisés ont été organisés

le reste du temps pour suivre l'évolution de la situation. Au cours de ces réunions, l'EPTB Charente a présenté les prévisions hydrologiques réalisées via le modèle CyclEauPE.

TOUTES LES DONNÉES DE SUIVI DE LA RESSOURCE EN EAU SONT CONSULTABLES SUR : WWW.FLEUVE-CHARENTE.NET/LES-DONNEES-SUR-LEAU/SUIVI-DE-LETIAGE



LA RÉVISION DES INDICATEURS ET SEUILS DE GESTION DE L'ÉTIAGE

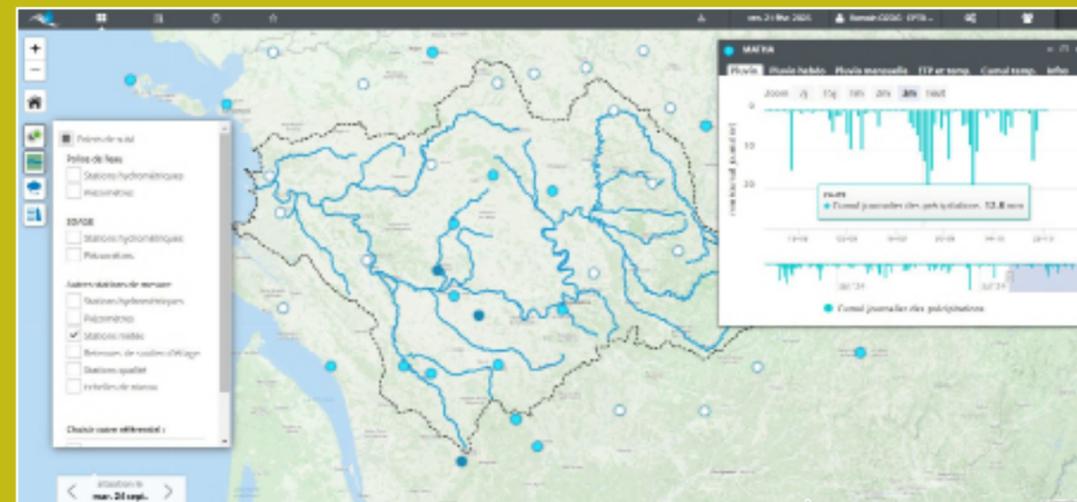
En application du SAGE Charente, de la Feuille de route 2022-2027 de gestion quantitative du bassin versant de la Charente et du PACC Charente 2050, l'EPTB Charente a engagé plusieurs réflexions sur les indicateurs et seuils de gestion conjoncturelle pour plusieurs sous-bassins versants prioritaires :

• **L'Aume-Couture** : Depuis 2020, de nouveaux indicateurs ont été expérimentés, mais ont révélé des limites dans la représentation de l'état du milieu. Un bilan de l'expérimentation a conduit à une révision des seuils, validée en juin 2024 par la CLE, avec

une mise en œuvre expérimentale en collaboration avec l'OUGC COGEST'EAU.

- **L'Arnoult et l'Antenne-Rouzille** : Une analyse approfondie des données hydrologiques, des connaissances sur les relations nappe-rivière et des règles de gestion actuelles est en cours afin de proposer une révision des seuils le cas échéant.
- **Le Karst de La Rochefoucauld** : une actualisation du mode de gestion est à l'étude pour harmoniser les valeurs seuils avec les nouvelles de Débits Objectifs d'Étiage (DOE) et Débit de Crise (DCR) de la Touvre à Foulpouagne.

Cette démarche vise à améliorer la gestion quantitative du bassin en adaptant les seuils de gestion aux évolutions hydrologiques et environnementales récentes.



Interface de la plateforme e-tiage

SOUTIEN D'ÉTIAGE PAR LES BARRAGES DE LAVAUD ET MAS CHABAN

Réalisé pour respecter le Débit d'Objectif d'Étiage (DOE) à Vindelle, le soutien d'étiage n'a pas été nécessaire en ce sens cette année. Des lâchers ont tout de même été réalisés pour soutenir le débit à l'aval immédiat des barrages. Les débits lâchés sont restés malgré tout faibles au mois d'août ne dépassant pas 670 L/s.

Toutefois, suite aux pluies importantes de septembre, le débit lâché a été augmenté à 800 L/s afin d'abaisser le plan d'eau en prévision de travaux sur l'ouvrage de Mas Chaban.

Au plus bas, le stock des barrages est ainsi resté à 89% de remplissage, un record depuis la mise en eau des barrages de Lavaud et Mas Chaban.



BILAN DE L'ÉTIAGE 2024 DÉTAILLÉ, CONSULTABLE SUR : WWW.FLEUVE-CHARENTE.NET/LES-DONNEES-SUR-LEAU/SUIVI-DE-LETIAGE/BILANS-DE-LETIAGE



Évolution du débit mesuré à la station hydrométrique de Vindelle au cours de l'étiage 2024

DÉVELOPPEMENT DE LA PLATEFORME E-TIAGE CHARENTE

Dans le cadre de sa mission de gestion de l'étiage, l'EPTB Charente a développé en 2016 une plateforme web dénommée E-tiage permettant de rendre accessible l'ensemble des informations liées à la gestion de la ressource : débit, piézométrie, pluviométrie, etc.

Au-delà de la maintenance régulière et de l'amélioration continue de l'application, de nouvelles fonctionnalités ont été développées en 2024 :

- Remise en service des données de restriction suite à la modification de la base de données source
- Intégration de l'ensemble des stations météo suite à la mise à disposition gratuite des données par Météo-France



POUR ACCÉDER À L'APPLICATION : WWW.CHARENTE.E-TIAGE.COM



LE PLAN D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : CHARENTE 2050



Comité de suivi 2024

Dans la continuité du déroulé du programme Charente 2050, un comité de suivi s'est tenu en décembre 2024 en présence de 103 participants.

Cette réunion a permis la présentation d'exemples d'actions engagées par différents acteurs du bassin de la Charente pour répondre aux défis du changement climatique. Elle a aussi été l'occasion pour le bureau d'étude CERESCO d'exposer les conclusions de son étude sur les financements innovants.

Un travail a également été réalisé en 2024 sur l'élaboration d'indicateurs « Eau et Climat » permettant de suivre l'évolution de certains paramètres climatiques (température, précipitation, sécheresse, etc.) du bassin Charente au fil du temps.



INDICATEURS CONSULTABLES ET
MIS À JOUR ANNUELLEMENT SUR :
WWW.CHARENTE2050.FR

PTGE CHARENTE AVAL BRUANT ET SEUGNE

Suite aux ateliers de concertation de 2023, l'élaboration des Projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) Charente aval Bruant et Seugne s'est poursuivie.

L'EPTB Charente et le SYRES 17, co-porteurs du projet, ont compilé les réflexions au sein de 32 fiches thématiques organisées en 5 leviers : sobriété, solutions fondées sur la nature, transition agroécologique, stockage multi-usages et gestion. Quatre comités de territoire ont permis de fixer le niveau d'ambition des actions du programme avec les acteurs locaux. Les programmes d'actions ont ensuite été finalisés, présentés et validés en Comité de Territoire fin 2024 avant de recevoir l'avis favorable du Préfet de la Charente-Maritime.

En complément, les résultats de l'étude prospective relative à l'impact des prélèvements et du changement climatique sur la ressource en eau du bassin versant de la Seugne ont été validés en juin lors du Comité de Territoire.



Comité de territoire – Choix des niveaux d'ambition des leviers d'action

Réalisée avec l'appui du BRGM dans le cadre du projet européen LIFE Eau&Climat, cette modélisation hydrogéologique vise à fournir aux acteurs du territoire des éléments d'aide à la décision vis-à-vis de l'impact des prélèvements d'eau et de la substitution.



PAGQ DE L'AUGE, DE L'ARGENCE, DE LA NOUÈRE ET DU BIEF

Classé Zone de Répartition des Eaux (ZRE), le bassin du fleuve Charente présente des déséquilibres chroniques entre les besoins en eau et les ressources disponibles, surtout à son amont. Pour y remédier, l'EPTB Charente a lancé des Programmes d'Actions pour la Gestion Quantitative (PAGQ) en priorité sur quatre bassins versants : la Nouère, l'Argence, l'Auge et le Bief.

Opérationnelle et pragmatique, cette démarche repose sur un diagnostic simplifié et une concertation avec les acteurs de chaque territoire (services de l'État, organisations professionnelles agricoles, syndicats de bassin, instances de gestion, collectivités).

En complément d'autres programmes du territoire, les PAGQ visent à rétablir l'équilibre entre les besoins et la ressource en eau disponible, à préserver la fonctionnalité des écosystèmes et à s'adapter aux impacts du changement climatique.

Suite à la validation de l'état des lieux et du diagnostic du bassin de chaque programme en 2022, la stratégie et les programmes d'action ont été définis lors notamment de rencontres individuelles avec les acteurs du territoire en 2023.

Présentés lors d'un Comité de Pilotage en mars 2024 et validés en Commission Locale de l'Eau en juin, ces programmes sont entrés en phase de mise en œuvre dès le second semestre 2024.

LE KARST DE LA ROCHEFOUCAULD

Non seulement essentiel pour l'approvisionnement en eau potable du Grand Angoulême, le Karst de la Rochefoucauld joue également un rôle majeur pour le fleuve Charente. Sa résurgence, la Touvre, régule le débit du fleuve en aval d'Angoulême et dilue les eaux de la Charente en amont d'Angoulême.

Afin d'optimiser la gestion des prélèvements du karst et sa capacité à soutenir le débit du fleuve en période d'étiage, l'EPTB Charente accompagné d'un comité d'experts hydrogéologues a lancé plusieurs études visant à :

- Préciser l'évolution de la dynamique de vidange du karst
- Identifier et analyser les mesures de gestion active envisageables
- Actualiser les seuils de gestion

Des données fiables et une meilleure compréhension du fonctionnement du système karstique sont ainsi nécessaires. En ce sens, plusieurs outils de mesures ont été installés fin 2024 sur le périmètre du karst :

- Une station météorologique sur la commune d'Agris
- Des sondes hydrologiques sur les sources de la Lèche et de la Font de Lussac, partie des résurgences du karst

En complément, l'ancienne station de Feuillade sur le Bandiat, auparavant gérée par la DREAL, a aussi été reprise et équipée par l'EPTB Charente. Importante pour l'étude du karst, cette station permet en complément de la station de Coulgens sur la Tardoire, de caractériser les pertes des rivières alimentant le karst.

PTGE AUME-COUTURE, POURSUITE DES ACTIONS ENGAGÉES

Engagée en 2018, la mise en œuvre du PTGE Aume-Couture a continué en 2024 avec différentes actions :

- Animations scolaires et grand public
- Conseil à l'irrigation
- Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)
- Acquisition foncière
- Restauration hydromorphologique
- Aménagement des versants
- Accompagnement collectif des agriculteurs

Le comité de territoire correspondant a aussi été mobilisé pour réviser les seuils de gestion conjoncturelle expérimentés depuis 2020 et le bilan du programme d'actions 2018-2024 a été élaboré avec les maîtres d'ouvrage. Ce bilan sera présenté en 2025.



Instrumentation de la source de la Lèche



Station météorologique à Agris

2 Prévention DES inondations



100 BIENS DIAGNOSTIQUÉS
DANS LE CADRE DE LA DÉ-
MARCHE CHARENTE ALABRI
(SAINTES-COGNAC-ANGOULÊME)



10 DICRIM*
RÉALISÉS SUR
LES 13 COMMUNES
ENGAGÉES

(* DOCUMENT D'INFORMATION COMMU-
NAL SUR LES RISQUES MAJEURS)



**45 REPÈRES
DE CRUES ET
14 PANNEAUX
D'INFORMATION POSÉS**



**13 RÉUNIONS
DE SUIVI**

(COMITÉ TECHNIQUE
ET COMITÉ DE PILOTAGE)

ET DE CONCERTATION

PÉRIODE HIVERNALE 2023-2024

6,09 m
AU PIC DE LA CRUE
AU PONT-PALISSY
À SAINTES
(DÉCEMBRE 2023)

861 mm
DE PRÉCIPITATIONS
EN 6 MOIS
SUR LE BASSIN
DE LA CHARENTE
(D'OCTOBRE 2023 À MARS 2024)



INONDATIONS

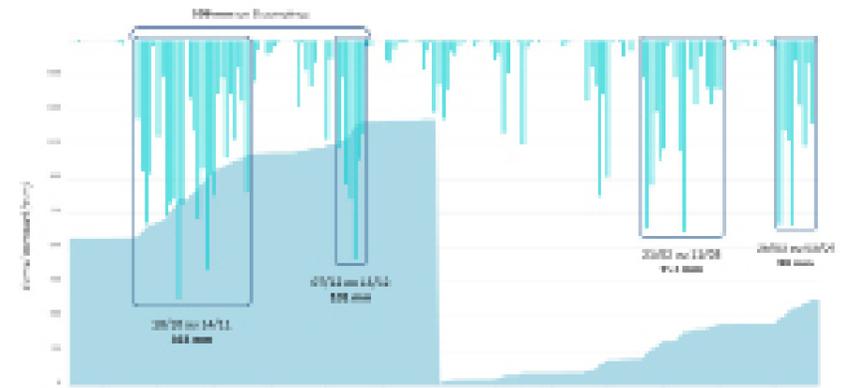
INONDATIONS 2023-2024

Durant la saison hivernale 2023-2024, le bassin de la Charente a subi quatre inondations successives.

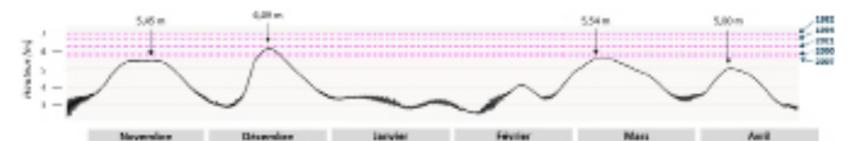
Du 18 octobre au 14 novembre, il est tombé 363 mm de pluie sur le bassin de la Charente, soit environ 40% de la moyenne annuelle. Cette première période de précipitations très abondantes a été à l'origine d'une première crue en novembre 2023.

Une accalmie relative s'est ensuite installée jusqu'à la deuxième semaine de décembre. Du 7 décembre au 13 décembre, 101 mm de pluie sont ainsi tombés sur le territoire provoquant une seconde crue importante. Plus modérées les deux mois suivants, les précipitations se sont renforcées du 21 février au 11 mars avec 153 mm de pluie, induisant une troisième crue. Enfin, après deux semaines très pluvieuses, une quatrième crue s'est produite du fait des 98 mm de pluie tombés du 26 mars au 3 avril.

L'EPTB Charente a conduit une analyse de retour d'expérience sur ces quatre inondations en s'appuyant sur les différentes données disponibles (précipitations, hauteurs d'eau, débits, dommages occasionnés). Ce bilan a été transmis aux acteurs du bassin de la Charente en janvier 2025.



Bilan pluviométrique d'octobre 2023 à mars 2024 sur le bassin de la Charente (e-tiage Charente)



Hauteurs d'eau à Saintes de novembre 2023 à avril 2024 (e-crue Charente)



Crue de décembre 2023 Angoulême, Cognac et Saintes

PAPI* FLEUVE CHARENTE

Lancement de la démarche Charente ALABRI

Suite à une étude préalable de définition du programme de réduction de la vulnérabilité, 4 000 habitations et 520 activités ont été identifiées dans la zone d'aléa Q20 du TRI* (zone à risque d'inondation d'1/20 chaque année, ex : crues de 2021 ou 2023), comme susceptibles de bénéficier d'un diagnostic prioritaire du programme de diagnostics, « Charente ALABRI ». 48 communes participent ainsi à cette campagne, en complément des 5 communes de Cœur de Saintonge déjà couverte par la démarche entre 2021 et 2022.

Les premiers diagnostics ont été lancés en août 2024, après une phase de préparation incluant le recrutement et la formation de nouveaux diagnostiqueurs, ainsi que l'acquisition d'outils spécialisés. Une application a par exemple été développée avec le bureau d'études Mayane pour saisir directement les données terrain, générer automatiquement les rapports et assurer le suivi du programme via une plateforme dédiée. Basées sur le scénario de la crue centennale de 1982, des mesures sont ensuite recommandées aux propriétaires des bâtiments diagnostiqués (installation de batardeaux, pose de clapets anti-retour, rehausse du réseau électrique, etc.).

Afin d'informer la population de ce programme, une campagne de communication a été lancée en partenariat avec les 4 EPCI concernés (Grand Angoulême, Grand Cognac, Saintes Grandes Rives, L'Agglo et Vals de Saintonge). Des flyers et des publications sur les réseaux sociaux ont ainsi été diffusés, des réunions publiques ont été organisées et un site internet permettant de vérifier son éligibilité et de s'inscrire, a été réalisé : www.charentalabri.fr

Grâce à cette initiative, près de 100 diagnostics d'habitations privées ont été réalisés en 2024. Les premiers dossiers de travaux ont été déposés sur la plateforme collaborative en fin d'année, préparant le lancement des interventions dès 2025.



Site internet de la démarche Charente ALABRI



Tablette terrain avec saisie et croquis du bâtiment diagnostiqué



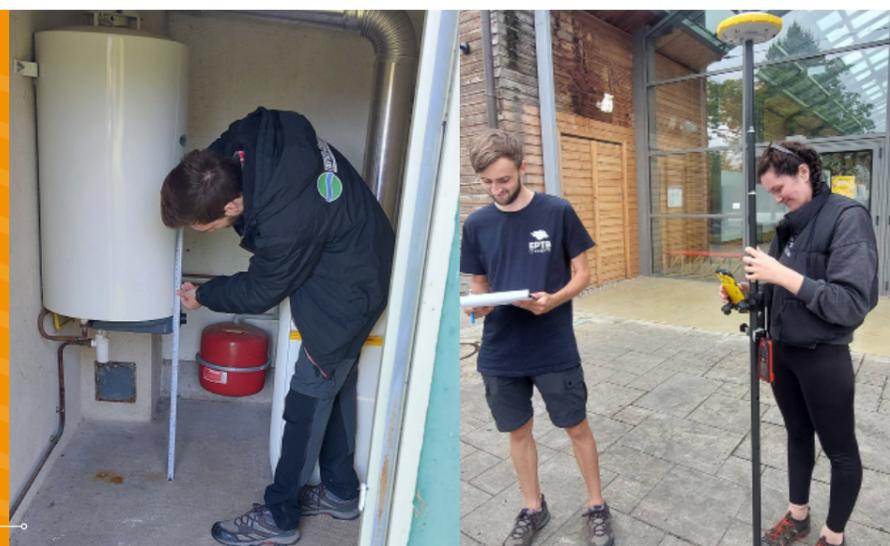
Flyers de la démarche « Charente ALABRI »

Diagnosics de vulnérabilité des bâtiments publics sur le TRI**

Suite aux réunions de concertation menées en 2023, 69 établissements sensibles ont été identifiés pour bénéficier d'un diagnostic de vulnérabilité, dont 39 jugés prioritaires (écoles, musées, EHPAD, campings, etc.). La prise de contact a débuté en début d'année et les premiers diagnostics des établissements publics ont commencé en avril. Poursuivie tout au long de l'année, l'opération a permis de réaliser de 46 diagnostics, dont 28, pour des bâtiments prioritaires.

Cette action a été prolongée jusqu'à fin 2025 afin de diagnostiquer davantage de bâtiments prioritaires et de finaliser la rédaction et la diffusion des rapports de diagnostics.

Réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité



Pose de repères de crues et de panneaux d'informations

Véritables témoignages des crues passées, les repères de crues sont indispensables pour entretenir la mémoire du risque sur le territoire. De par leur emplacement, ils matérialisent le niveau d'eau atteint lors d'une inondation précise : décembre 1982, décembre 1999, février 2021 ou les Plus Hautes Eaux Connues (PHEC).

En 2024, 45 repères de crues ont été installés sur le bassin de la Charente :

- 33 sur le fleuve Charente,
- 8 sur le bassin de l'Antenne,
- 3 sur le bassin de la Seugne,
- 1 sur le bassin de la Soloire.

Ils complètent le réseau de 86 repères de crues déjà posés par l'EPTB Charente en 2015-2016.

14 panneaux d'information ont aussi été posés à proximité de certains repères de crues pour y apporter des informations complémentaires : mécanisme de formation des crues de la Charente, historique des dernières crues majeures, zones inondables et localisation des repères de crues de la commune.



Repère de crue et panneau d'information sur la commune de Champmillon

Labélisation du PAPI* complet

Le PAPI* du fleuve Charente a été approuvé par la Commission Inondation de Bassin Adour Garonne (CIB), instance de labélisation, le 19 mars 2024.

Élaboré sur plusieurs mois en concertation avec les différents acteurs du territoire, il poursuit la démarche de réduction du risque inondation engagée depuis de nombreuses années sur le territoire.

Le PAPI complet Charente se compose de 38 actions réparties sur 6 axes avec un budget de 5 421 436 €.

Son orientation principale repose sur la réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens, mais il comprend également :

- Des actions de sensibilisation au risque : pose de repères de crues, DICRIM, pièce de théâtre sur le risque inondation, etc.
- L'instrumentation métrologique des cours d'eau.
- L'alerte et la gestion de crise : PCS, PICS et exercice de crise.
- Le travail prospectif sur le ralentissement dynamique des crues.

*PAPI = Programme d'Actions de Prévention des Inondations

**Territoire à Risque Important d'Inondation

Documents de sensibilisation

Afin de renforcer la préparation et la résilience des habitants face au risque d'inondations, dans le cadre du PAPI* complet Charente, l'EPTB Charente a conçu et diffusé deux documents adaptés au bassin versant de la Charente :

- Un Plan Familial de Mise en Sécurité (PFMS) spécifique au fleuve Charente.

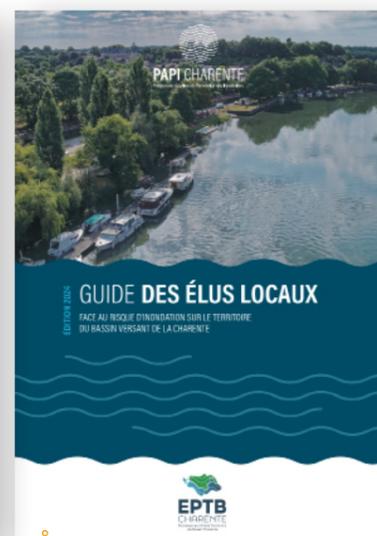
Destiné aux particuliers, ce document détaille un ensemble de mesures organisationnelles à mettre en place avant, pendant et après une inondation. Il est distribué en complément du rapport de diagnostic de vulnérabilité des particuliers.

- Un guide de sensibilisation sur le risque d'inondation.

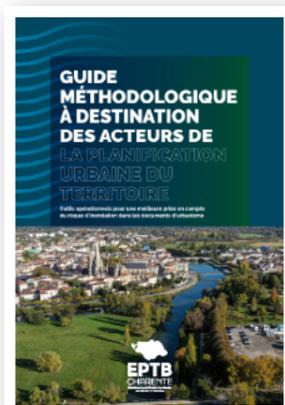
Conçu pour les élus, il synthétise l'ensemble des informations utiles pour la gestion du risque d'inondation. Il a ainsi été transmis à l'ensemble des communes du PAPI Charente ainsi qu'aux EPCI et syndicats de bassin du bassin de la Charente.



Maquette du PFMS



Guide de sensibilisation des élus locaux



Conception du guide "Urbanisme et inondation"

La prise en compte du risque d'inondation dans les documents d'urbanisme est essentielle pour y faire face. En ce sens, l'EPTB Charente a piloté l'élaboration d'un guide proposant aux acteurs locaux des solutions concrètes et adaptées pour intégrer la prévention des inondations dans leurs pratiques d'aménagement.

Pour ce faire, deux étapes ont été franchies en 2024 :

- Le 13 mars 2024, une réunion a permis de valider la structure et les grandes rubriques du guide afin de

poser les bases de son contenu. Une première version du guide en a découlé, complétée par le recueil des avis et contribution des acteurs durant deux mois.

- Le 18 décembre 2024, une seconde réunion a permis de partager les retours issus de cette consultation. Le contenu du guide a ainsi pu être affiné et les besoins spécifiques des acteurs ont été mieux cernés sur l'intégration du risque d'inondation dans les projets d'aménagement et les documents d'urbanisme.

Ce travail collaboratif vise à garantir dans cet ouvrage, une bonne prise en compte des enjeux locaux tout en y apportant des exemples concrets. Sa publication est prévue pour 2025.



Comité de pilotage annuel (5 décembre)

PAPI* D'INTENTION BROUAGE

L'avenant au PAPI d'intention Brouage, instruit en début d'année, a été signé par le Préfet pilote de la Charente-Maritime le 17 juin 2024. Il intègre une action d'étude d'avant-projet visant à affiner la stratégie de protection rapprochée des personnes et des biens sur les communes de Moëze et Saint-Froult. Cette étude sera menée par le Département de la Charente-Maritime, avec une maîtrise d'ouvrage déléguée à la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan.

Par ailleurs, l'EPTB Charente a engagé une réflexion sur la préfiguration du futur PAPI complet, anticipant les prochaines étapes de co-construction du programme d'actions.

Le 5 décembre 2024, le comité de pilotage annuel de suivi du PAPI s'est tenu. Il a permis de faire le point sur l'avancement des actions, d'échanger sur la stratégie du programme et de discuter des perspectives pour le futur PAPI complet. Cette réunion a également été l'occasion de réaliser un retour d'expérience sur les submersions marines survenues durant l'hiver 2023-2024, marquées par quatre épisodes significatifs.

PAPI* CHARENTE & ESTUAIRE

L'avenant n°3 du PAPI Charente & Estuaire a été signé le 28 février 2024. Il prolonge le programme jusqu'au 31 décembre 2026 afin de finaliser les études pré-opérationnelles du schéma de protection de l'estuaire et d'assurer le financement des actions en cours.

Dans ce cadre, l'EPTB Charente a organisé plusieurs réunions, notamment deux comités techniques en septembre et novembre 2024. Elles ont permis de cadrer et planifier le dépôt d'un avenant financier n°4 en 2026 pour engager les travaux du schéma de protection.

Le 11 décembre, un comité de pilotage réalisé à Rochefort, a permis de faire le point sur l'avancement technique et financier du programme, les études en cours et les diagnostics de vulnérabilité du bâti sur la CARO. Les perspectives liées à l'avenant n°4 y ont également été abordées.

Ces étapes clés assurent une planification cohérente et renforcent la dynamique du programme.



© drone phil images

Carreaux sur l'estuaire de la Charente à Saint-Nazaire-sur-Charente

*PAPI = Programme d'Actions de Prévention des Inondations

3 Poissons migrateurs

25 RÉCEPTEURS INSTALLÉS POUR SUIVRE LES ALOSES (ENTRE BORD ET CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE)

220 ANGUILLES ARGENTÉES CAPTURÉES GRÂCE À 206 OPÉRATIONS DE PIÈGEAGE SUR LA SEUDRE

54 JOURS DE SUBMERSION DE LA STATION DE COMPTAGE DE CROUIN (AU 1^{ER} SEMESTRE)

3 767 GÉNITEURS D'ALLOSES FEINTES SONT VENUS SE REPRODUIRE À TAILLEBOURG

185 KM FRONT DE MIGRATION DES GRANDES ALOSES À VARS, LE PLUS HAUT OBSERVÉ DEPUIS 12 ANS

37,5 % D'OUVRAGES EFFACÉS SUR L'ENSEMBLE DES OUVRAGES TRAITÉS POUR AMÉLIORER LA CONTINUITÉ PISCICOLE

LA CELLULE MIGRATEURS CHARENTE-SEUDRE

L'année 2024 est la quatrième année du programme pluriannuel 2021-2025 de la Cellule Migrateurs Charente-Seudre (CMCS), issue du partenariat entre l'EPTB Charente, l'association MIGADO (Migrateurs Garonne Dordogne Charente Seudre) et CAPENA (Centre pour l'Aquaculture, la Pêche et l'Environnement de Nouvelle-Aquitaine).

Le programme concerne différentes espèces : l'anguille, les aloses (grande et feinte), les lamproies (marine et fluviatile), le saumon atlantique et la truite de mer. Ces dernières sont suivies sur les bassins versants de la Charente et de la Seudre dans le but d'améliorer leur circulation et l'état de leurs populations.

Deux réunions du comité de pilotage (le 9 juillet et le 10 décembre 2024) ont permis d'assurer la cohérence technique et financière de la réalisation du programme.

POUR CONSULTER LE RAPPORT TECHNIQUE 2023 (PUBLIÉ EN 2024), RENDEZ-VOUS SUR : WWW.FLEUVE-CHARENTE.NET/DOMAINES/LA-PRESERVATION-DES-POISSONS-MIGRATEURS/PROJET/DOCUMENTATION

LA RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

Appuis techniques

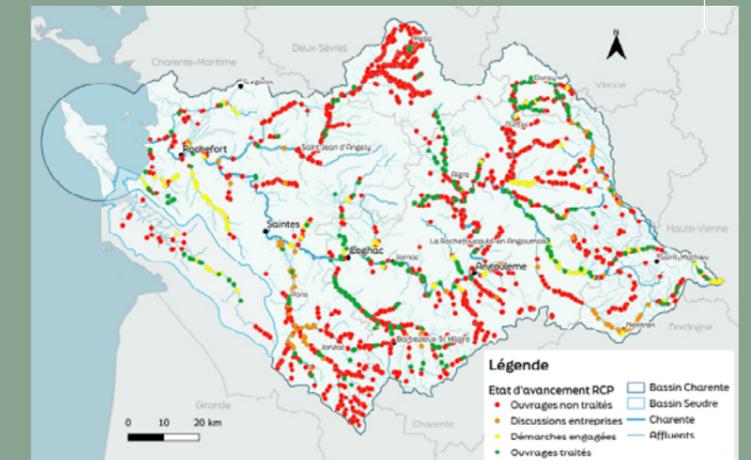
En 2024, la Cellule a délivré divers avis techniques et conseils de gestion pour restaurer la continuité écologique auprès de nombreux maîtres d'ouvrage (Départements, Syndicats de rivière, Communautés de communes et d'agglomération, Réserve Nationale Naturelle de Moëze-Oléron, Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine, etc.) et a accompagné plusieurs d'entre eux lors des phases de chantier. Elle a aussi suivi de nombreuses études et participé à diverses réunions techniques sur l'estuaire et l'île d'Oléron et sur les bassins de la Charente et de la Seudre.

Amélioration de la transparence migratoire

En 2022, l'EPTB Charente a engagé une étude d'amélioration de la transparence migratoire en partenariat avec les Départements de Charente-Maritime et Charente, propriétaires des ouvrages. Des recommandations ont ainsi pu être établies pour réduire leurs impacts.

2023 fut la première année d'application de ces préconisations, avec la mise en place d'un suivi par caméra timelapse sur le barrage de Crouin.

Bilan RCE au 31 décembre 2023



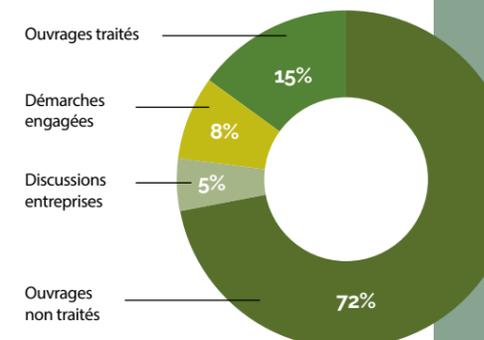
Ce dispositif devait être transféré en 2024 sur le site de Bagnolet mais les crues importantes ont reporté ce travail à 2025. Malgré cela, les forts débits des cours d'eau et les submersions récurrentes des ouvrages ont entraîné leur ouverture totale offrant aux poissons migrateurs plusieurs fenêtres de franchissement.

Bilan d'avancement

Tous les deux ans, un bilan de l'état d'avancement de la restauration de la continuité écologique est réalisé sur plus de 2 550 ouvrages des bassins Charente et Seudre. Sur la base des déclarations des structures gestionnaires de cours d'eau, ce bilan relève près de 15% des dispositifs comme étant traités pour la continuité piscicole, fin 2023, soit 2,5% de plus qu'en 2021.

Depuis 2019 et l'instauration d'une politique apaisée de restauration de la continuité écologique, un ralentissement global affecte les programmes d'aménagement. Cet état général masque toutefois de grandes disparités territoriales à l'échelle des sous-bassins versants.

Le linéaire colonisable des poissons migrateurs atteint quant à lui 37 à 51% du linéaire historiquement colonisé selon les espèces.



LES SUIVIS BIOLOGIQUES

Comptages

Les comptages des poissons migrateurs sont réalisés chaque année en partie grâce à un système de vidéo de comptage installé à la passe à poisson de Crouin.

En 2024, des conditions hydrologiques exceptionnelles du premier semestre ont perturbé le suivi des migrations sur la passe. La station de comptage et la passe à poissons ont été submergées, permettant aux poissons de passer autrement. C'est la première fois que ce phénomène se produit depuis le lancement du dispositif en 2009.

En effet, le printemps 2024 s'est avéré le plus pluvieux depuis 2008, avec une anomalie de +45% de précipitations par rapport à la normale sur l'ensemble de la France. Le débit moyen enregistré de mars à juin 2024 était de 177 m³/s, contre 69 m³/s en moyenne sur les 13 dernières années. En comparaison, le printemps sec de 2022 affichait un débit moyen de 38 m³/s.



Barrage de Crouin et passe à poissons submergée (29 mars 2024)



Prélèvement d'eau pour les analyses de l'ADNe (Ambérac le 10 juin)

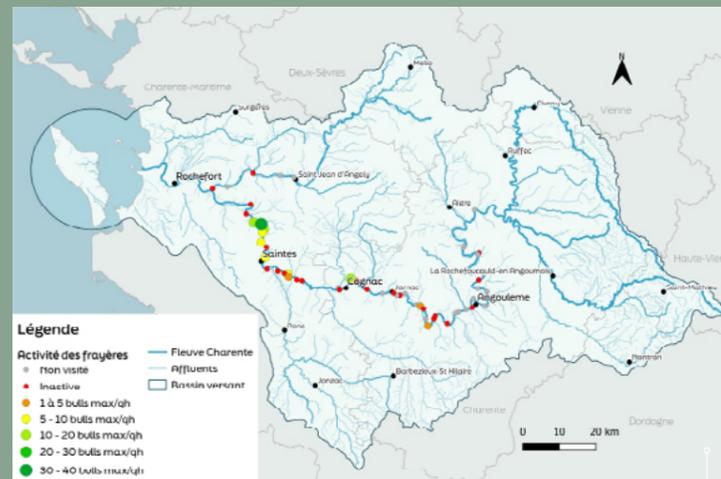
Suivis des migrations

Différents suivis biologiques ont été réalisés en 2024 avec la contribution d'une étudiante en stage de master 2, Charline GUAY.

Les suivis du front de migration et des reproductions (front établi à Vars pour les aloses, et Crouin pour les lamproies marines) ont été effectués grâce à l'ensemble des méthodes indicatrices de l'état des stocks sur la Charente (enregistrement des bulls, écoute nocturne, suivi par vidéo-comptage).

Les débits soutenus du début d'année ont permis aux grandes aloses d'atteindre un front de migration dans le secteur de Vars, à 185 km de l'océan. Correspondant à 73% du linéaire colonisé historiquement, c'est le point de présence le plus haut observé depuis le début des suivis en 2009. Un suivi par ADNe réalisé avec le laboratoire ARGALY cette année a permis de le confirmer.

Les températures de l'eau au printemps ont été plutôt fraîches et n'auront pas été favorables au développement des œufs et des larves d'aloses. De plus, des débits soutenus ont été observés jusqu'au mois de juin, perturbant ainsi le succès de la reproduction (dépose des œufs et émergence des alevins).



Suivi de l'activité des frayères d'aloses en 2024 (nombre maximum de bulls comptés par quart d'heure)

L'estimation du nombre de géniteurs d'aloses feintes sur la frayère de Taillebourg (du 20 mars au 3 juillet 2024) a révélé 3 767 géniteurs, soit la deuxième meilleure année depuis 2017. Par ailleurs, le suivi des autres frayères le long de l'axe, réalisé pendant 16 nuits du 25 avril au 27 juin, a couvert 33 sites (dont 2 sur la Boutonne) et révélé 11 sites actifs entre Port d'Envaux et Châteauneuf-sur-Charente. Pour la première fois, plusieurs frayères en Charente-Maritime n'ont pas été actives, et seulement 2 sites sur 13 ont enregistré une activité pour la grande alose en amont de Cognac.



Pose de l'enregistreur par Charline à Taillebourg le 07/05/2024



Cadavre de grande alose retrouvé à Vars

Aucun cadavre d'alose n'a été récupéré en 2024 sur la Charente, mais deux observations ont été signalées : une grande alose pêchée à Sireuil lors d'un concours de pêche en juillet et une autre retrouvée morte en aval des minoteries de Vars.

Le travail d'optimisation du suivi des Aloses s'est poursuivi en 2024. Un appareil Song Meter Micro a été utilisé toute la saison pour enregistrer les bulls, le développement de l'application Applibull a continué avec l'école Polytech Tours et se poursuivra en 2025.

Par ailleurs, aucun indice de reproduction des lamproies marines n'a été observé, et seuls quelques individus ont été dénombrés à Crouin. Des prospections nautiques menées les 19, 20 et 27 juin en collaboration avec les services départementaux de l'OFB, dans des conditions d'observation acceptables, n'ont révélé ni nid de lamproie marine, ni individu ou cadavre d'alose.

La télémétrie des aloses

Un suivi des 2 espèces d'aloses du bassin Charente (grande alose et alose feinte) a été réalisé au printemps 2023 par radiopistage. 54 aloses feintes avaient ainsi pu être piégées et marquées à Saint-Savinien et 32 d'entre elles ont pu être suivies entre Bords et Jarnac.

Ce suivi a été reconduit en 2024 en optimisant le plan d'installation :

- Installation de 25 récepteurs entre Bords et Châteauneuf-sur-Charente pour couvrir 98 km de cours d'eau
- Conception d'un système de piégeage sur Crouin pour favoriser la capture des grandes aloses

Malheureusement les conditions hydrologiques exceptionnelles du printemps n'ont pas permis de capturer d'alose et l'action sera reportée en 2025.



Suivi de la dévalaison des jeunes aloses sur la Charente

Lancé en 2023, le suivi de la dévalaison des alosons (jeunes aloses) s'est poursuivi pour une deuxième année sur la Charente, en collaboration avec des guides de pêche et un pêcheur professionnel. Entre les deux années, les conditions environnementales ont présenté des différences marquées, entraînant des variations dans les captures. Cette étude, réalisée de juin à octobre, a couvert deux zones distinctes : l'estuaire et la partie fluviale. Pour la partie fluviale, 19 nuits de suivi ont été réalisées avec un total de 6 sites prospectés. Cependant, aucun individu n'a été capturé sur ce secteur en 2024. Pour la partie estuarienne, 21 prospections ont été effectuées sur 2 sites, permettant la capture de 48 alosons entre le 16 juillet et le 16 septembre.

Les analyses des individus capturés se poursuivront en 2025 et 2026 pour affiner les connaissances sur ce stade.



Relève des filets en estuaire



Pose de filet sur la zone fluviale

Suivi des pressions exercées par les prédateurs sur les poissons migrateurs

En 2023, la Cellule Migrateurs Charente Seudre avait engagé une expérimentation d'effarouchement des silures sur 3 sites de regroupement d'aloses situés sur l'axe Charente. L'année 2024 a été consacrée à l'analyse des données récoltées.

À court terme, les résultats montrent un effet très important, mais instantané, de l'effarouchement sur la présence des silures dans la zone d'interaction avec les migrateurs (surface et subsurface). En effet, à l'arrêt des pêches, ces derniers réinvestissent très rapidement la zone (environ 5 minutes en moyenne). Sur le moyen terme, la pression exercée par les silures diminue faiblement, mais de manière continue.

Au-delà de ces informations, les opérations réalisées ont permis d'impulser une dynamique partenariale visant la conservation des populations d'aloses sur le territoire, traduite par la mise en place de groupes de réflexion à l'automne. Ce travail collectif, ayant mobilisé une vingtaine de participants, s'est concrétisé par l'élaboration d'une liste de 81 mesures qui seront hiérarchisées et priorisées en 2025. Cette production aura vocation à enrichir les discussions liées au nouveau programme quinquennal de la Cellule Migrateurs et aux démarches engagées par les différents acteurs locaux.



Réunion du 29 novembre 2024 et production du groupe de réflexion

Suivi des fossés à poissons de Seudre et d'Oléron

Ce suivi biennuel, réalisé depuis 2010, évalue la population d'anguilles jaunes dans les marais salés de la Seudre et d'Oléron par mesure des densités, classes de taille et pathologies.

Dans le marais salé de la Seudre, 24 anguilles par verveux (capture par unité d'effort) sur 11 fossés ont été observées, confirmant la baisse constatée depuis 2018. Alors que 60% des anguilles prélevées étaient de 15 à 30 cm (jeunes individus) entre 2016 et 2022, cette proportion est tombée à 45%, en 2024, répartie équitablement entre jeunes individus (15-30 cm) et adultes (mâles de 30-45 cm).

Au sein des marais salés de l'île d'Oléron, 21 anguilles par verveux sur 4 fossés ont été relevées, avec une population majoritairement composée d'individus de 30 à 45 cm (43%) et de femelles de plus de 45 cm, notamment sur le marais du Douhet au nord de l'île.



Verveux posé dans un fossé à poissons du marais de la Seudre

Biométrie d'une anguille

Démarrage du suivi des anguilles argentées des marais de la Seudre

Le marais de la Seudre présente près de 1000 ha de plans d'eau salés, directement connectés à la mer par un unique ouvrage, offrant ainsi un habitat favorable aux anguilles. La Cellule Migrateurs a lancé une étude de 2024 à 2026 visant à estimer la production d'anguilles argentées dans sept fossés à poissons de la Seudre. Situés sur la rive droite, ils sont suivis depuis le 2 septembre 2024 à l'aide de filets installés sur les ouvrages du chenal. Lors des périodes de vives eaux, les filets sont relevés et les anguilles capturées sont alors pesées, mesurées et leur stade de développement est évalué (diamètre oculaire, taille des nageoires pectorales, coloration). Au 31 décembre, 220 anguilles argentées, 10 en voie d'argenture et 269 anguilles jaunes ont pu être dénombrées grâce à 206 opérations de piégeage. Afin de mieux comprendre la cinétique de dévalaison de l'espèce, des opérations de marquage pour un suivi par télémétrie, seront réalisées à l'automne 2025.



Journée à Saujon avec les élèves de l'Aire Marine Educatif d'Echillais (7 avril)



Formation des animateurs Natura 2000 à la passe à poissons de Crouin (09 février)



Nuit de l'alose à Taillebourg (23 mai)

COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Plusieurs actions de communication ont été réalisées cette année :

- Le 22^e bulletin d'information « À l'écoute des migrateurs » a été édité (décembre 2024)
- 5 newsletters ont été diffusées (janvier, mai, juin, juillet et novembre)
- L'exposition « poissons migrateurs » a été mobilisée auprès de 5 structures durant 80 jours
- Interventions auprès des scolaires (AME avec le Club Nature l'Avocette, Journée Mondiale de l'Eau), du grand public (nuit de l'Alose à Taillebourg, fête de la pêche à Port d'Envaux) et auprès de partenaires techniques (Animateurs Natura 2000)
- Participation au tournage Echappées Belles « Les Charentes en van » diffusé le 18 mai 2024



Fête de la pêche à Port d'Envaux (02 juin)

TABLEAU DE BORD

Le Tableau de Bord a pour but d'aider à la gestion des poissons migrateurs en répertoriant des indicateurs clés : état des populations (migration, reproduction), des caractéristiques de leurs milieux (qualité de l'eau, débits, obstacles à la migration, etc.) et des pressions (pêches professionnelle et amateur, etc.). Le groupe de travail général s'est réuni le 7 mars pour établir l'état d'états et les tendances des espèces pour l'année 2023.

POUR LE CONSULTER, RENDEZ-VOUS SUR : WWW.MIGRATEURS-CHARENTESEUDRE.FR



Tableau de bord poissons migrateurs

4 Qualité DE l'eau



710 ha
DE VIGNES ENGAGÉS
DANS UNE MAEC
« O HERBI »

4 NOUVELLES MESURES

POUR ACCOMPAGNER
LES AGRICULTEURS
EN 2025



0 JOUR
DE FERMETURE DE BAINNAGE
SUR LES DEUX PLAGES DE LA GUERLIE

15 FERMES
ENGAGÉES
DANS
LE RÉSEAU
DE FERMES
PILOTES
« O HERBI
EN VIGNE »



300 ha

DE CRÉATION DE PRAIRIE



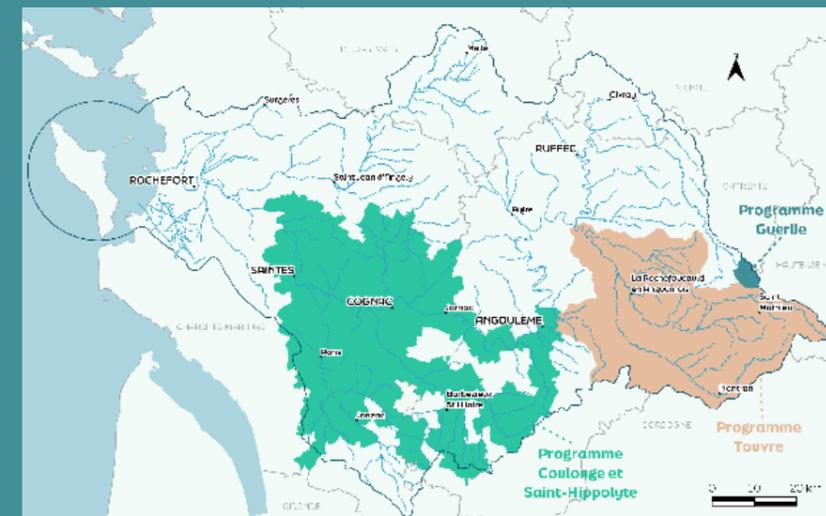
6 AXES DE TRAVAIL

POUR LES ACTIONS
DE LA DÉMARCHE
DES SOURCES
DE LA TOUVRE

LES PROGRAMMES DE PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

En 2024, l'EPTB Charente a poursuivi son travail pour la préservation de la ressource en eau au travers de plusieurs démarches :

- La reconquête de la ressource en eau sur le bassin d'alimentation des captages de Coulonge et Saint-Hippolyte, en partenariat avec Eau 17 et la Communauté d'agglomération de La Rochelle.
- La préservation des sources de la Touvre, en partenariat avec la Communauté d'agglomération GrandAngoulême.
- La reconquête de la ressource en eau sur le bassin versant de la Guerlie, en partenariat avec les Communautés de communes Porte Océane du Limousin et Charente Limousine.



DÉMARCHE DE RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DE L'EAU SUR LES CAPTAGES DU FLEUVE CHARENTE

Depuis 2012, l'EPTB Charente, Eau 17 et la Communauté d'agglomération (CDA) de La Rochelle sont mobilisés pour reconquérir la qualité de l'eau sur les captages de Coulonge et Saint-Hippolyte (deux sites de prélèvement direct dans le fleuve Charente). Ils portent ensemble la mise en œuvre du deuxième programme d'actions 2022-2026.

En 2024, les initiatives du programme ont été poursuivies ("Test ton matos", le Réseau de fermes pilotes "0 herbi en vigne", les MAEC, etc.), tout en lançant la construction d'un nouveau dispositif d'aides directes pour les agriculteurs et en explorant une filière céréales à pailles durables.

Par ailleurs, une analyse annuelle des données permet de suivre l'évolution de la qualité de l'eau sur ces deux captages et l'ensemble des stations du bassin d'alimentation. Des dépassements fréquents des seuils d'eau potable ont été observés sur les bassins du Tourtrat et du Malémont. **Un diagnostic approfondi a donc été réalisé pour en identifier l'origine et proposer des solutions durables.** Un travail sur la BNV-D (banque des données de vente de produits phyto-

pharmaceutiques) a aussi été engagé par l'EPTB Charente afin d'identifier et de localiser les sources de pollution sur le territoire.

Afin de mener à bien ces actions, l'équipe d'animation de l'EPTB Charente a organisé plusieurs temps d'échange collectifs en 2024 :

- Deux réunions de comité de pilotage pour présenter le bilan 2023 et l'état d'avancement 2024,
- Un groupe technique vigne en mars,
- Des groupes techniques grandes cultures en juin et novembre,
- Un collectif filières initié en 2024 lors d'un stage mutualisé avec Eau 17,
- Une première journée « Réseau fermes pilotes » en juin, réunissant les accompagnateurs et viticulteurs engagés,
- Une réunion de présentation des aides directes aux partenaires techniques et animateurs Natura 2000.

Actions engagées en vigne

En 2024, le réseau de fermes pilotes « 0 herbicide en vigne, c'est possible ! » a été poursuivi et renforcé grâce au soutien des coopératives et négoce pour collecter de nouvelles références sur la mise en place d'itinéraire sans utilisation d'herbicide.

Trois nouveaux partenaires (Meunerie Sainte Sévère, Fortet Dufaud, Nau) se sont joints à la Chambre d'Agriculture de Charente, à celle de Charente-Maritime et à l'Institut français de la vigne et du vin (IFV) pour accompagner 14 fermes sur l'ensemble du bassin et collecter annuellement des données et des références locales.

L'année 2024 a également été marquée par la non-conformité au Fosétyl dans les eaux distribuées par la CDA de La Rochelle au captage de Coulonge. L'EPTB Charente, en lien avec les producteurs d'eau potable et les partenaires techniques, a ainsi lancé l'élaboration d'un plan d'actions pour réduire sa concentration en dessous du seuil de potabilité dans le fleuve et aux captages. Ce travail se poursuivra au premier trimestre 2025.

La filière Cognac s'est aussi fortement mobilisée aux côtés de l'EPTB Charente en proposant des axes de travail concrets et en portant le sujet de l'eau dans ses instances et auprès de tous les acteurs de la filière.



Journées techniques Vignes



Exemple de Fiche de fermes

Actions engagées en grandes cultures

« Test ton matos »

Cette année encore, l'EPTB Charente a poursuivi l'animation de l'action « Test ton matos » finançant des prestations de désherbage mécanique sur 2 hectares, avec le groupe d'agriculteurs accompagnés par le négoce Landreau. Cette initiative permet aux agriculteurs de tester des itinéraires techniques de désherbage alternatif (sans herbicides) et de retenir les techniques les plus efficaces en tant que référence pour une application à plus grande échelle.



Journée technique grandes cultures

Étude de faisabilité pour une filière céréale à paille durable

Réalisée en partenariat avec Eau17 dans le cadre d'un stage de six mois en 2024, cette étude a consisté à rencontrer plus de trente structures et acteurs locaux, dont des responsables de labels et de certifications. Il en a découlé la constitution d'un « collectif filières » pour co-construire la démarche.

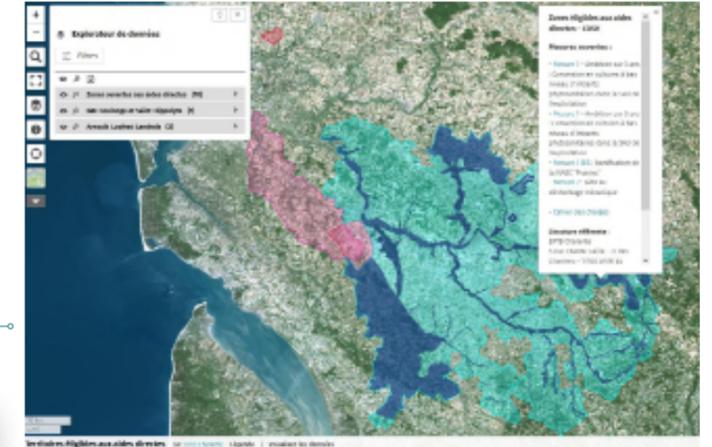
Ces travaux ont abouti ensuite à l'élaboration d'une charte « qualité de l'eau » pour la filière blé panifiable ainsi qu'à la proposition d'un plan d'actions et d'accompagnement répondant aux attentes des acteurs.

Afin d'assurer la continuité de cette démarche et envisager son déploiement sur d'autres cultures, un animateur filières a été recruté pour deux ans à l'EPTB Charente, en mutualisation avec Eau17 pour les programmes Re-Ressources de l'Arnoult/Lucérac, de Touvent à Landrais et de Coulonge et Saint-Hippolyte.



Réunion du collectif filières

Outils de communication réalisés pour l'animation des aides directes



Dispositif d'aides directes pour les agriculteurs

Co-construit avec les partenaires agricoles grâce à de nombreux échanges techniques, ce dispositif permet d'accompagner financièrement les agriculteurs dans leur changement de pratiques.

En cohérence avec le dispositif testé sur l'Arnoult, il proposera, dès 2025, quatre mesures :

- La diversification de l'assolement via l'introduction de cultures à Bas Niveaux d'Intrants (BNI)
- La bonification de la mesure MAEC « création de prairie »
- Le désherbage mécanique sur maïs et tournesol
- La gestion de l'interculture sans destruction chimique

L'accompagnement sur le terrain sera assuré par la Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime et l'équipe d'animation de l'EPTB Charente, appuyé par des supports de communication spécifiques.

Les actions sur l'aménagement des versants

Les Plans de Gestion Agro-Environnementaux se sont poursuivis, en 2024, avec l'accompagnement des communes engagées depuis 2022 : Chaniers et Saint-Hilaire-de-Villefranche.

L'EPTB Charente suit également les programmes de plantation de ses partenaires agricoles, dont le projet « 1000 palisses » porté par la maison HENNESSY.

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

En 2024, la campagne MAEC a été à nouveau lancée afin de permettre à de nouveaux agriculteurs de s'engager dans des mesures visant à faire évoluer les pratiques pour préserver la qualité de l'eau. L'EPTB Charente poursuit son rôle d'opérateur, ainsi 12 MAEC ont été proposées sur le territoire de Coulonge et Saint-Hippolyte. Plus de 40 dossiers ont été engagés, soit 700 ha, dont 235 ha dans une mesure de création de prairies.



GRANDES CULTURES

246

hectares engagés

6

Agriculteurs engagés

Soit **746 ha** sous contrat (2023 et 2024)



VIGNE

194

hectares engagés

11

Agriculteurs engagés

Soit **710 ha** sous contrat (2023 et 2024)



CRÉATION DE PRAIRIE

235

hectares engagés

22

Agriculteurs engagés

Soit **300 ha** sous contrat (2023 et 2024)

ÉLEVAGE

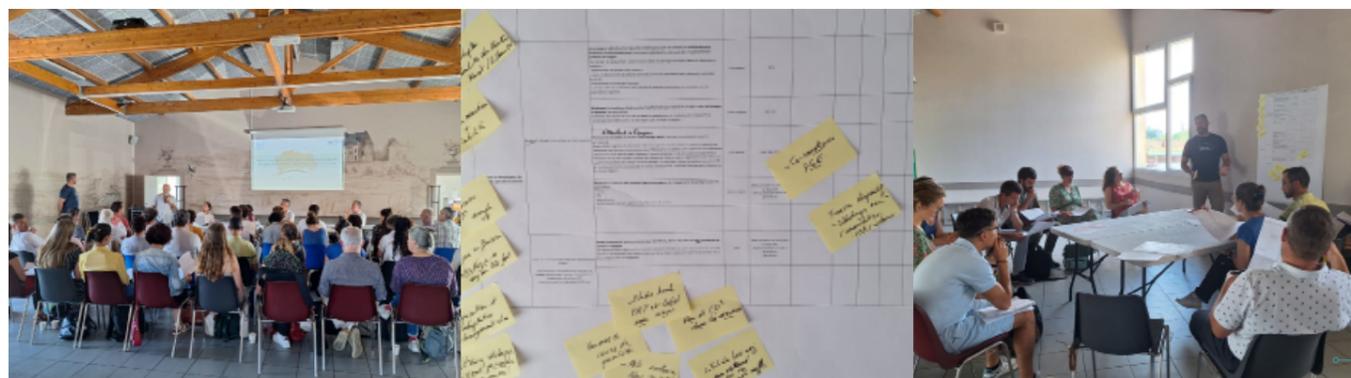
33

hectares engagés

2

Agriculteurs engagés

Soit **700 ha** sous contrat (2023 et 2024)



Atelier de concertation à Vouzan (8 juillet)

DÉMARCHE DE PRÉSERVATION DES SOURCES DE LA TOUVRE

Depuis 2022, l'EPTB Charente porte avec la Communauté d'agglomération GrandAngoulême l'élaboration d'un programme d'actions visant à préserver les sources de la Touvre, une résurgence du karst de la Rochefoucauld. Classé « captage sensible » depuis 2021, ce captage est important pour l'alimentation en eau potable de GrandAngoulême et joue un rôle majeur dans la dilution et le soutien du débit du fleuve en période d'étiage.

En 2024, les acteurs du secteur ont été mobilisés à travers : des rencontres individuelles et collectives, un comité de pilotage, deux comités techniques et un atelier de concertation, rassemblant près d'une vingtaine de participants pour construire un programme d'actions partagé et concerté.

Ce dernier s'articule autour de six axes :

- Améliorer la connaissance du territoire,
- Préserver et développer des systèmes agricoles durables,
- Limiter les transferts,
- Protéger les milieux aquatiques,
- Communiquer sur les enjeux du territoire et valoriser les acteurs engagés,
- Coordonner et animer.

Il priorise le maintien de l'élevage et des surfaces en herbe associées ainsi que la préservation des zones boisées.

Pour animer sa mise en œuvre jusqu'en 2029, une nouvelle convention de partenariat a été établie entre l'EPTB Charente et GrandAngoulême. Les premières actions débiteront en 2025, notamment avec l'installation de nouveaux points de suivi de la qualité de l'eau sur les cours d'eau du bassin versant des sources de la Touvre. Cela permettra de renforcer le réseau de surveillance de la qualité de l'eau et de suivre son évolution dans le temps.



STRATÉGIE LOCALE DU BASSIN VERSANT DE LA GUERLIE

Depuis 2023 le bassin versant de la Guerlie fait l'objet d'une stratégie locale de reconquête de la qualité de l'eau. Celle-ci vise à réduire la prolifération des cyanobactéries, responsables de la fermeture régulière de deux sites de baignades du plan d'eau.

En partenariat avec les Communautés de Communes (CDC) Porte Océane du Limousin et Charente Limousine et avec d'autres acteurs du territoire, l'EPTB Charente a construit un programme d'actions sur cinq ans (2023-2027) afin de limiter les apports de nitrates et de phosphore en provenance de l'amont de la retenue.

Deuxième année de sa mise en œuvre, 2024 a vu plusieurs actions de ce programme être réalisées :

- Le SMACA a réalisé un inventaire de près de 200 hectares de zones humides, principalement sur Chéronnac.
- La CDC Porte Océane du Limousin a finalisé le diagnostic de 96 installations d'assainissement à Videix et Chéronnac, dont 37 nécessitent une réhabilitation urgente.

Par ailleurs, l'EPTB Charente a poursuivi et renforcé le suivi hydrologique de la retenue de la Guerlie en installant une échelle limnimétrique et un radar sur la station Charente Amont pour mieux mesurer les flux et la contribution de chaque tributaire sur la qualité de l'eau.



Échelle limnimétrique et sonde radar installées au niveau de la station de suivi Charente Amont

Cette année a aussi marqué le lancement du Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) sur le bassin de la Guerlie, porté par la Chambre d'Agriculture de la Charente et co-animé avec la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne. Quatre exploitations se sont engagées dans des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) pour préserver les milieux humides et créer des prairies. Au total, plus d'une centaine d'hectares a été engagé via le PAEC Guerlie qui restera ouvert en 2025.

5 SAGE DU Bassin DE LA Charente



5 RÉUNIONS
4 CLE, 1 COMMISSION
GÉOGRAPHIQUE
MARAIS LITTORAL



155
DOSSIERS
SOUMIS À LA CLE
POUR INFORMATION
OU AVIS

RECEMA



70 STATIONS
ÉQUIPÉES POUR
LA QUALITÉ DE L'EAU
ET DES MILIEUX
AQUATIQUES

11
STRUCTURES
LOCALES
PARTENAIRES

13
SITES
CONCERNÉS PAR
L'INSTALLATION
D'INSTRUMENTATIONS
HYDROMÉTRIQUES

SAGE CHARENTE

L'EPTB Charente, désigné par la Commission Locale de l'Eau (CLE), est la structure porteuse du SAGE Charente et assure l'appui administratif et technique de la CLE.

La composition de la CLE a été modifiée par l'arrêté préfectoral du 23 novembre 2023. Le 30 janvier 2024, M. Alain BURNET, vice-président de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan, a été réélu président de la CLE Charente. La réunion a également vu l'élection d'un Bureau composé notamment de 10 vice-présidents, chargés des commissions géographiques et thématiques.

Bureau de la CLE

En 2024, le Bureau n'a pas été réuni, mais ses membres ont été sollicités via des consultations dématérialisées tout au long de l'année pour examiner divers dossiers soumis pour avis à la CLE. Composé de 12 élus, 7 représentants des usagers et 3 membres de l'État, sa composition a été révisée lors de l'assemblée du 30 janvier 2024, suite à la recomposition de la CLE.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

5 commissions géographiques et 5 commissions thématiques ont été mises en place en 2011 et 2014 par la CLE pour élargir la concertation pour l'élaboration et la mise en œuvre du SAGE Charente. Une commission a été réunie en 2024.

Commission géographique Marais Littoral

04/11/2024

Présidée par Jean PROU, Vice-président de la CLE, elle visait à préparer la CLE du 28 novembre 2024 en abordant la présentation des résultats sur la définition de débits biologiques pour l'estuaire de la Charente.

Séances plénières de la CLE

La CLE s'est réunie à quatre reprises en 2024. Les principaux points à l'ordre du jour ont été (liste non exhaustive) :

30 janvier 2024

- Élections du Bureau de la CLE du SAGE Charente
- Adoption : Labellisation en EPAGE du SyBRA
- Adoption : Valeurs de débits biologiques fluviaux Aume-Couture, Antenne et Seugne

7 juin 2024

- Adoption : Seuils expérimentaux de gestion du bassin versant de l'Aume-Couture
- Adoption : Programmes d'Actions pour la Gestion Quantitative (PAGQ) des bassins versants du Bief, de l'Auge, de la Nouère et de l'Argence

23 septembre 2024

- Adoption : Bilan de l'état des eaux et des milieux aquatiques 2019-2021 sur le périmètre du SAGE Charente
- Adoption : Méthodologie et premiers résultats sur les Zones à Enjeu Environnemental (ZEE) pour l'Assainissement Non Collectif (ANC) sur le périmètre du SAGE Charente
- Adoption : Programme d'actions Re-Sources 2025-2029 du captage de Tout Vent à Landrais
- Adoption : Périmètre de la Zone Soumise à Contraintes Environnementales (ZSCE) de Landrais
- Avis : Dossier de demande d'autorisation unique de prélèvements (AUP) de l'Organisme Unique de Gestion Collective (OUGC) COGEST'EAU (16)

28 novembre 2024

- Adoption : Tableau de bord 2022 et perspectives d'évaluation à mi-parcours du SAGE
- Adoption : Valeurs de débits biologiques de l'estuaire de la Charente
- Information : État d'avancement de la restauration de la continuité écologique
- Information : Bilan de l'étiage 2024

Séance plénière de CLE du 28 novembre 2024

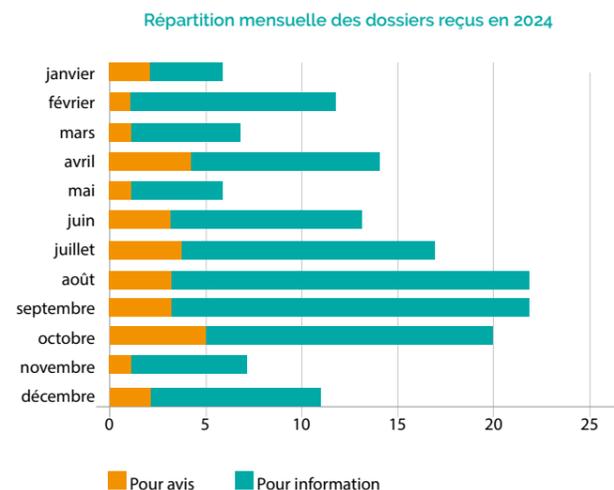


AVIS DE LA CLE ET DE SON BUREAU

En 2024, les services de l'État ont transmis à la CLE 155 dossiers au titre du Code de l'environnement, dont 28 pour avis et 127 pour information.

On peut citer pour exemple :

- Dossier de demande d'autorisation environnementale (DAE) de réaménagements portuaires de Boyardville sur la commune de Saint-Georges d'Oléron (17)
- DAE du Schéma Régional des Carrières (SRC) de Nouvelle-Aquitaine
- Déclaration d'intérêt général du plan pluriannuel de gestion (PPG) 2025-2034 du secteur Charente Non Domaniale (SBCP)
- Demande d'Autorisation Unique de Prélèvements (AUP) Cogest'eau (16)



MISE EN ŒUVRE DU SAGE CHARENTE

Mettre en compatibilité des documents d'urbanisme avec le guide sur les cheminements de l'eau

Au cours de l'année 2024, l'EPTB Charente a poursuivi l'information des collectivités locales dans la prise en compte des dispositions du SAGE Charente dans les documents de planification urbaine.

Il s'appuie sur le guide d'accompagnement du SAGE Charente afin d'« Intégrer le cheminement de l'eau dans l'aménagement du territoire ».



POUR EN SAVOIR PLUS :
WWW.FLEUVE-CHARENTE.NET/DOMAINES/LE-SAGE/PROJET-2/MISE-EN-OEUVRE/CHEMINEMENT-EAU



Identifier des Zones à Enjeu Environnemental (ZEE) pour prioriser les contrôles de l'Assainissement Non Collectif (ANC)

Mandaté en 2022, le bureau d'études AMONa Environnement a identifié les ZEE du territoire du SAGE Charente où le contrôle des ANC doit être priorisé. Obtenus grâce au croisement des pressions liées aux systèmes d'assainissement et des enjeux des espaces naturels, les résultats ont été discutés avec les acteurs locaux en 2024 et présentés en CLE en septembre. Un complément d'étude a été demandé et sera réalisé en 2025.

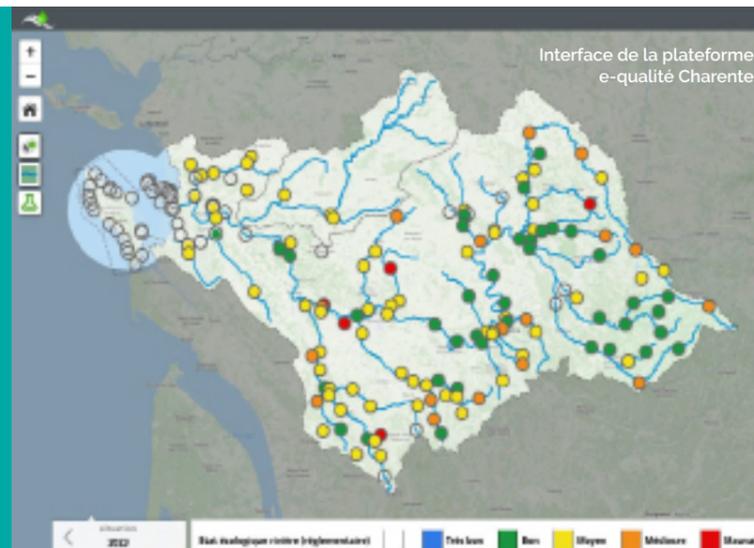
Harmoniser et valoriser les suivis qualité d'eau

Afin d'avoir une vision globale de l'état de la ressource en eau et des milieux aquatiques à l'échelle du SAGE Charente, la CLE a approuvé en 2021 et 2023 la mise en place d'un réseau de suivi plancher, devenu référence pour les bilans pluriannuels.

En 2024, le bilan de l'état de l'eau et des milieux aquatiques pour le cycle 2019-2021 a été élaboré et validé en CLE en septembre. En parallèle, l'outil de valorisation et de partage des données en ligne, e-qualité, a poursuivi son développement.



CONSULTATION DES DONNÉES DE QUALITÉ SUR :
WWW.CHARENTE-E-QUALITE.COM



Élaborer le tableau de bord du SAGE

Le tableau de bord 2022 de suivi et d'évaluation du SAGE a été validé par la CLE en 2024. Il s'agit d'un tableau de bord à mi-parcours qui intègre la mise à jour d'indicateurs supplémentaires en raison de leur fréquence d'actualisation. Regroupant l'ensemble des données de gestion du territoire du SAGE Charente, le tableau de bord est un outil essentiel pour la révision du SAGE Charente dans les prochaines années.



POUR EN SAVOIR PLUS :
WWW.FLEUVE-CHARENTE.NET/DOMAINES/LE-SAGE/PROJET-2/MISE-EN-OEUVRE/TDB-SAGE-CHARENTE

Développer et adapter les dispositifs de suivi pour mesurer les flux polluants sur le bassin Charente

En application de la disposition du SAGE Charente visant à mesurer des flux polluants sur le bassin, l'EPTB Charente a poursuivi l'instrumentation hydrométrique des stations dites « plancher » de suivi de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Déterminer les débits biologiques

Appuyé par le bureau d'études EAUCEA, mandaté en 2020, l'EPTB Charente a finalisé la détermination des débits biologiques requis par le SAGE Charente, après cinq années d'études et d'échanges inter-SAGE. Les valeurs pour l'Aume-Couture, la Seugne et l'Antenne ont été présentées et validées en CLE en janvier 2024, et en novembre pour celles concernant l'estuaire.

Le volet estuarien a nécessité des échanges et approfondissements lors de comités techniques, d'un comité scientifique et d'une commission géographique « Marais Littoral », présidée par Jean PROU, Vice-président de la CLE. La commission a réuni des élus, des syndicats d'eau potable et de bassin, la chambre d'agriculture et le comité conchylicole permettant d'élargir la concertation au niveau local.

Les résultats ont été transmis au préfet de la Charente, coordonnateur du bassin. Ces valeurs de débits biologiques constituent des éléments clés pour définir des critères de gestion sur le cycle annuel, préciser les débits de référence et fixer des objectifs de gestion de l'étiage sur le bassin Charente.



Comité scientifique (1^{er} juillet)

Réviser, préciser ou conforter les valeurs de débits de référence, d'objectifs et de gestion de l'étiage sur le bassin Charente

Dans le cadre de l'application du SAGE Charente, l'EPTB Charente a mené plusieurs études visant à préciser les valeurs de débit de référence et de gestion de l'étiage sur le bassin du fleuve Charente et de ses affluents. Pour plus d'information, voir article « La révision des indicateurs et seuils de gestion de l'étiage » (p. 10)

RECEMA - RÉSEAU D'ÉVALUATION COMPLÉMENTAIRE DE L'ÉTAT DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

Complémentaire aux autres réseaux de suivi du bassin Charente, le RECEMA permet d'acquérir et de valoriser des données sur l'état de l'eau et des milieux aquatiques du fleuve Charente et de ses affluents. Il contribue également au suivi des stations planchers du SAGE Charente. En 2024, ce dispositif partenarial a rassemblé 11 structures locales (9 syndicats mixtes compétents en GEMAPI* et 2 EPCI) en collaboration avec l'EPTB Charente, et, grâce à un partenariat avec le Département de Charente-Maritime, les résultats sont exploités à l'échelle du bassin via l'outil AquaTIC.



© Hydroinvest



© Hydroinvest

Capteur radar et échelle limnimétrique installés sur le Né amont aux Coteaux du Blanzacais

Sur le volet « qualité » du RECEMA, plusieurs actions ont été menées en 2024 :

- Synthèse des résultats de 2023,
- Coordination du groupement de commandes et suivi technique, administratif et financier de la programmation 2024 (70 stations suivies),
- Animation technique, administrative et financière de la programmation 2025.

En parallèle, des actions portées sur le volet « quantité » (hydrométrie) ont aussi été réalisées :

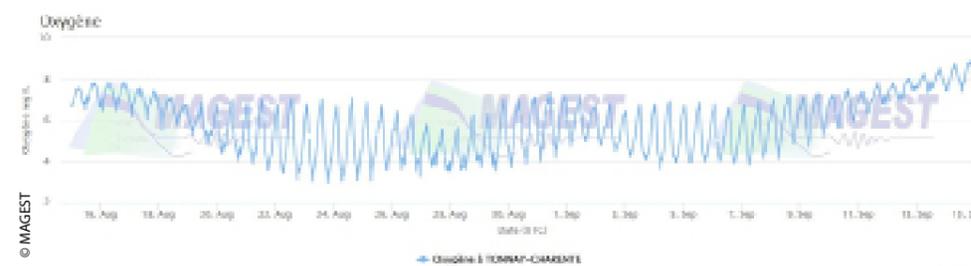
- Coordination du groupement de commande du programme 2024,
- Équipement de 13 sites de matériels de mesure (échelles limnimétriques, sondes d'enregistrement en continu),
- Réalisation de 47 opérations de jaugeages et établissement de 10 courbes de tarage (relations hauteurs d'eau/débits),

Associées, ces actions permettront de mieux suivre les origines et la dispersion des polluants au sein du bassin du fleuve Charente.



Capteur radar installé en 2024 sur le Bantiat à Feuillade

Localisation des stations suivies dans le cadre du RECEMA Charente en 2024



Concentration en oxygène dissous entre mi-août et mi-septembre à Tonnay-Charente

SUIVI EN HAUTE FRÉQUENCE DE L'ESTUAIRE

Secteur de transition entre fleuve et océan, l'estuaire de la Charente présente un fonctionnement méconnu. Son bouchon vaseux (zone mouvante riche en sédiments) peut, selon sa composition, nuire à la biodiversité. Pour mieux le suivre et le comprendre, l'EPTB Charente utilise une sonde multiparamètre intégrée au réseau MAGEST (Mesures Automatisées pour l'Observation et la Gestion des Estuaires nord aquitains). Placée dans l'estuaire de la Charente, cette sonde enregistre régulièrement la température, la turbidité et la concentration en oxygène dissous du fleuve.

Dans ce cadre, l'EPTB a participé en juillet 2024 au comité technique du réseau MAGEST afin d'analyser les données de 2023, et a collaboré avec le laboratoire EPOC pour l'entretien et la maintenance de la sonde. Une première analyse des données 2024 montre que les débits importants enregistrés au cours de l'étiage ont permis de maintenir des concentrations moyennes en oxygène dissous supérieures à 4 mg/l.

*GEMAPI : gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations

6 Communication ET sensibilisation

2 335 PERSONNES
SENSIBILISÉES
LORS D'ÉVÉNEMENTS
GRAND PUBLIC

807 ENFANTS
PARTICIPANT AU
PROJET PÉDAGOGIQUE
2023-2024

SITE INTERNET
23 200 VISITEURS
SOIT -34 %
DE FRÉQUENTATION
PAR RAPPORT À 2023

79 % DE NOUVEAUX VISITEURS

28 UTILISATIONS
DES MAQUETTES
PÉDAGOGIQUES DONT
6 PAR DES PARTENAIRES



RÉSEAUX SOCIAUX

- f 1 581 ABONNÉS**
+ 81 NOUVEAUX ABONNÉS
- in 882 ABONNÉS**
+ 273 NOUVEAUX ABONNÉS
- @ 363 ABONNÉS**
+ 62 NOUVEAUX ABONNÉS
- x 376 ABONNÉS**



EDUC'EAU

L'EPTB Charente est lauréat de l'appel à projet Educ'eau de l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Dans ce cadre il a pu développer plusieurs actions.

Projet pédagogique

Lors de l'année scolaire 2023-2024, le projet pédagogique « Puisque goutte compte, il faut viser la sobriété », a été réalisé dans 36 classes auprès de 807 enfants du bassin versant du fleuve Charente. Destiné aux élèves du CE2 au CM2, ce projet vise à sensibiliser et responsabiliser les plus jeunes aux enjeux de la gestion de l'eau et au besoin de sa préservation face au changement climatique.

Composé de 5 séances en classe et sur le terrain, les élèves ont pu

découvrir le parcours complet de l'eau depuis sa source jusqu'à son rejet, en passant par son utilisation. Ces interventions, animées par des associations d'éducation à l'environnement et des experts locaux de la gestion de l'eau, ont offert une vision concrète des enjeux de la ressource en eau du territoire. Les élèves sont ainsi devenus de véritables ambassadeurs de la préservation de l'eau.

Fort de ce succès, l'initiative est reconduite pour l'année scolaire 2024-2025.



Séances du projet pédagogique sur différents lieux et thématiques

Pièces de théâtre

L'EPTB Charente a proposé aux écoles primaires des agglomérations d'Angoulême et de Saintes, concernées par le risque d'inondation, d'assister à la pièce de théâtre « Oui, mais si ça arrivait, ... » par la compagnie ESSENTIEL Ephémère.

Destinée aux élèves de la grande section au CM2, cette représentation ludique et interactive aborde les risques majeurs – tempêtes, inondations, séismes, risque industriel - et enseigne les bons comportements à adopter pour y faire face. Deux représentations ont ainsi été organisées à Saintes et à Angoulême permettant à près de 500 enfants d'y assister.

À l'issue de la pièce, un échange avec les comédiens était organisé pour permettre aux élèves de partager leurs ressentis et d'approfondir leur compréhension des enjeux présentés. Une occasion pour les élèves de développer leur culture du risque et de sensibiliser leur entourage.



Représentation de la pièce à Angoulême



Présentation et utilisation des deux maquettes pédagogiques

MAQUETTES PÉDAGOGIQUES

Dans le cadre de ses actions de sensibilisation, l'EPTB Charente a enrichi ses outils pédagogiques avec deux nouvelles maquettes hydrauliques, en complément de la maquette du bassin versant.

Conçues grâce au concours financier de l'OFB et réalisées par Ei-Test, ces deux nouvelles maquettes offrent une approche innovante et spécifique sur :

- La continuité écologique : Illustrant les possibilités d'aménagement des cours d'eau pour faciliter la libre circulation des organismes aquatiques et le transport naturel des sédiments.

- L'estuaire et les marais rétro-littoraux : Expliquant leur fonctionnement, les enjeux liés à leur gestion et les problématiques liées au changement climatique.

Utilisées lors d'événements ou d'interventions de l'EPTB Charente, ces maquettes peuvent aussi être empruntées gratuitement par tout acteur du bassin du fleuve Charente préalablement formé à leur utilisation.



POUR PLUS D'INFORMATION :
[BIT.LY/MAQUETTES_PEDAGOGIQUES](https://bit.ly/maquettes_pedagogiques)

Journée Mondiale des Zones Humides au département de Charente-Maritime (février 2024)

Journée Mondiale de l'Eau à Saintes (mars 2024)

Visite du barrage de Lavaud des élèves du Lycée de l'Oisellerie (avril 2024)

Journée éco-exemplarité de Grand Cognac à Cognac (juin 2024)

Tonnay Fête sa Charente à Tonnay-Charente (juillet 2024)



Eau fil des bacs à Chaniers (août 2024)

Intervention pour les BTS GEMEAUX du Lycée G. Desclaudes (septembre 2024)

Tourage Echappées Belles dans une grotte du karst de La Rochefoucauld (septembre 2024)

Fête de la Vallée de l'Arnoult à Saint-Sulpice-d'Arnoult (octobre 2024)

INTERVENTIONS

Toute l'année 2024, l'EPTB Charente a renforcé sa présence sur le terrain pour sensibiliser les habitants du bassin versant du fleuve Charente.

Grâce à des stands interactifs, des animations dynamiques et des présentations formelles, le grand public, ainsi que les scolaires et étudiants, ont découvert les enjeux environnementaux du territoire et les missions de l'EPTB Charente. 2 335 personnes ont ainsi été sensibilisées cette année aux enjeux du fleuve.

L'EPTB Charente a aussi pu parler de ses missions à plus large échelle. Des interventions dans la presse écrite et télévisuelle, notamment lors de l'émission « Echappées Belles » sur France 5, ont permis d'offrir un regard nouveau sur le fleuve Charente et d'illustrer les missions de l'EPTB.

Comptes administratifs 2024*

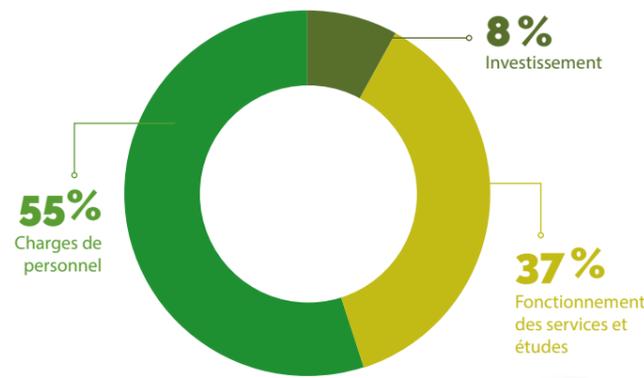
LES DÉPENSES

Compte tenu des missions exercées par l'EPTB Charente, l'essentiel des dépenses relève du fonctionnement. Les dépenses d'investissement concernent majoritairement la gestion du barrage de Lavaud, le développement de la plateforme E-tiage, le logiciel utilisé pour les diagnostics de vulnérabilité aux inondations et le matériel hydrométrique.

Pour la section de fonctionnement, les dépenses réalisées représentent **2 776 758,44 €**.

Pour la section d'investissement, les dépenses réalisées représentent **288 150,82 €**.

Compte administratif 2024 : Dépenses



LES RECETTES

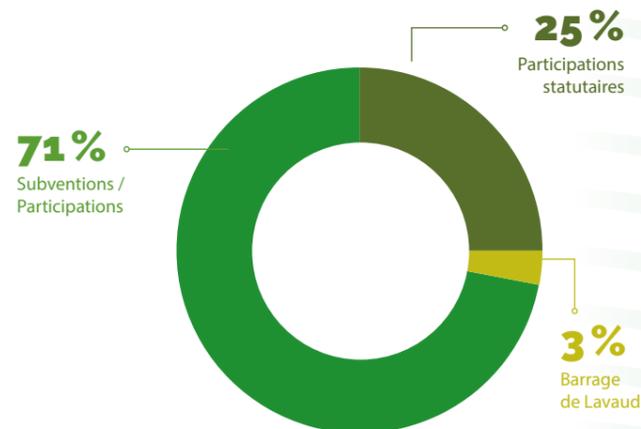
L'EPTB Charente n'a pas de fiscalité propre. Ses recettes dépendent des contributions de ses membres sur la base des participations prévues dans les statuts. Il perçoit également une redevance pour l'exploitation du barrage de Lavaud.

L'EPTB Charente a par ailleurs un effet levier qui lui permet de mobiliser des cofinancements, notamment de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, de l'État (fonds Barnier), de l'Union européenne (fonds européen de développement régional), et d'autres organismes.

Les recettes annuelles réalisées représentent **2 628 365,42 €**.

Il faut noter que la réception des subventions est décalée dans le temps.

Compte administratif 2024 : Recettes



*Hors budget annexe lié à la gestion du bâtiment administratif en copropriété

L'équipe de l'EPTB Charente

28 AGENTS
ÂGE MOYEN
35,6 ANS
2 FILIÈRES
TECHNIQUE
ET ADMINISTRATIVE

Effectifs au 31 décembre 2024 :

- 12 agents titulaires
- 15 agents contractuels
- 1 agent mis à disposition par le Département de la Charente
- 5 étudiants stagiaires (3 stages de 6 mois, 2 stages découverte de 1 semaine)

Les membres de l'EPTB Charente

DÉPARTEMENTS



RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE



COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET D'AGGLOMÉRATION



SYNDICATS DE BASSIN VERSANT



RÉUNIONS TENUES EN 2024

Plusieurs séances, réunissant les membres de l'EPTB Charente ont eu lieu :

- 6 février** : Comité syndical
- 26 mars** : Comité syndical
- 24 septembre** : Bureau syndical
- 16 octobre** : Comité syndical
- 13 décembre** : Bureau syndical



EPTB CHARENTE

Établissement Public Territorial
de Bassin Charente

Siège :

5, rue Chante-Caille

ZI des Charriers

17100 SAINTES

T. 05 46 74 00 02

eptb-charente@fleuve-charente.net

Antenne locale :

Le Paradis, 16430 BALZAC

www.fleuve-charente.net



*Document réalisé
avec le concours financier de :*

